



## RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER



Diplôme reconnu par l'État niveau 2, inscrit au RNCP par arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 (code NSF 314p)

Poste occupé pendant 3 ans minimum	Fiche Rome	Activités Professionnelles	Les compétences que vous devez maîtriser
Adjoint / Adjointe au chef comptable Agent / Agente comptable responsable de service Chef comptable Chef de groupe comptable Chef de service comptabilité Directeur / Directrice comptable Directeur / Directrice des services comptables Responsable comptabilité Responsable comptabilité publique Responsable consolidation comptable Responsable reporting et consolidation comptable Sous-directeur / Sous-directrice comptable	<b>M1206</b>  <b>Management de groupe ou de service comptable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure</li> <li>• Établir les déclarations fiscales et sociales d'une structure ou effectuer le suivi des enregistrements, des formalités légales,...</li> <li>• Procéder à l'établissement des situations intermédiaires, annexes comptables et financières du tableau de bord économique de la structure</li> <li>• Élaborer le bilan et établir le compte de résultat de la structure</li> <li>• Réaliser la tenue de la trésorerie, produire les états financiers et établir les prévisions de trésorerie</li> <li>• Développer et maintenir les relations avec le commissaire aux comptes, les banques, pour les emprunts, les placements financiers, le crédit d'impôts, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de la comptabilité</li> <li>• Établissement des documents comptables</li> <li>• Établissement des comptes sociaux</li> <li>• Contrôle des procédures</li> <li>• Contrôle des ressources internes et externes</li> <li>• Gestion financière</li> <li>• Management</li> <li>• Code des marchés publics</li> <li>• Éléments de base en droit public</li> <li>• Droit des sociétés</li> <li>• Gestion comptable et administrative</li> <li>• Normes comptables International Financial Reports Standards -IFRS-</li> <li>• Droit économique</li> <li>• Fiscalité</li> <li>• Relations juridiques de crédit, de travail et de contentieux</li> </ul>